



# Des chansons éternelles sous un regard émerveillé

Le Valaisan **Marc Aymon** a puisé dans un ancien recueil pour donner une nouvelle vie à des chansons romandes d'avant 1930. Son livre-disque, *Ô bel été* vient de sortir. Rencontre.

ÉRIC BULLIARD

**PATRIMOINE.** La première chose qui frappe, chez Marc Aymon, c'est l'enthousiasme. Qu'il se lance dans un nouvel album ou dans un voyage guitare au dos à travers les États-Unis, le chanteur valaisan de 35 ans a les yeux qui pétillent et la voix qui déborde d'énergie. Encore plus, peut-être, quand il porte un projet collectif, comme ce livre-disque, *Ô bel été*. De *Faucheurs* au *Vieux chalet*, en passant par *Les jeunes filles de Val-d'Illiez*, il propose 14 «chansons éternelles» revisitées dans un habillage à la fois contemporain et respectueux.

Une chanson, *La délaissée*, a servi de déclencheur: «On me l'a chantée, je l'ai trouvée sublime», raconte Marc Aymon. Après un concert, où il a interprété ce titre, un couple s'approche et lui parle d'un recueil comprenant *La délaissée*.

Publié en 1929, ce petit livre de chant devient une malle aux trésors pour Marc Aymon. «Il y avait des chansons qu'on m'avait chantées, qui me faisaient penser à ma grand-mère, à ma maman...» Des chansons

qui «font du bien, qui ont un côté fraternel, tendre, où l'on parle de paysages et de nature, si loin de tout notre bordel connecté...».

Ces titres, il les connaissait aussi par des chœurs traditionnels, un monde qui ne l'a jamais attiré plus que ça. «*Les sentiers valaisans*, par exemple, c'est une chanson avec laquelle j'ai grandi, mais je ne m'y étais pas vraiment intéressé. J'ai toujours eu tendance à aller voir ailleurs si l'herbe était plus verte. Je n'avais pas conscience de la beauté de ces chansons, de ces trésors.» Il lui a suffi ensuite de puiser, en laissant de côté les titres nationalistes ou trop marqués par leur époque.

## La fine fleur du folk

Pour les mettre en valeur, Marc Aymon a fait appel à son producteur Yann Arnaud (qui a travaillé pour Air, Phoenix, Stephan Eicher...) et à des «musiciens de haut niveau dans le folk européen». Comme le multi-instrumentiste Frédéric Jaillard (coproducteur, qui a travaillé avec Thomas Dutronc), le batteur Raphaël Chassin (Vanessa Paradis, Julien Doré,



Marc Aymon (à gauche), avec les deux coréalisateurs du projet, Yann Arnaud et Frédéric Jaillard. OLIVIER LOVEY

Tété...), le contrebassiste Fabien Marcoz, le joueur de hackbrett et xylophone Ephraïm Salzmann, ou encore le violoniste Xavier Moillen.

Heidi Happy est venue chanter en duo *La délaissée*, alors que d'autres titres ont gardé

un habillage plus traditionnel, avec chœur d'hommes ou de jeunes. Et, pour aller au bout de la démarche, tout ce petit monde s'est retrouvé dans un hôtel de montagne, à Saint-Luc, où a été installé un studio d'enregistrement. «Cette aventure

s'est nourrie de ce qui l'entoure, explique Marc Aymon. C'était un lieu où l'on respirait bien, avec de vieux parquets, de vieux rideaux, qui étaient parfaits avec nos vieux instruments.»

## Le trait de Cosey

Ce même souci du concept global l'a poussé à choisir un livre-disque, plutôt qu'un simple CD. Avec un beau papier, des photos, des partitions et des dessins de Cosey «dont on a l'impression qu'il vient de terminer le dernier trait». Plus qu'un simple illustrateur, le dessinateur vaudois «a été un regard extérieur. Il m'a conseillé de rester artisan, dans ce projet, d'aller voir les gens d'ici, de mélanger le folk, l'americana avec la tradition chorale.»

Au final, *Ô bel été* prend les airs classiques d'un «carnet de chant» que chacun peut s'approprier. Marc Aymon y donne ses versions (qui passeront

## Le destin brisé de Parchet

Le livre-disque *Ô bel été* donne quelques brefs repères historiques, afin de remettre en lumière certaines figures de la chanson populaire du début du XX<sup>e</sup> siècle. Comme Charles Haenni (1867-1953), dont Marc Aymon a enregistré *Faucheurs*, *Chœur bachique* et *Chèvres blanches*. Ou comme son fils Georges Haenni (1896-1980), dont on retrouve *Sentiers valaisans* et *Les gamins des Evouettes*. Ou encore Arthur Parchet (1878-1946), compositeur de *La source* et attachante figure au destin brisé par la Première Guerre mondiale: alors qu'une brillante carrière l'attendait en Allemagne, où il avait été nommé chef de l'orchestre de l'Opéra de Berlin, Parchet rentre en Suisse au moment du conflit. Il ne retrouvera jamais de poste à la hauteur de ses ambitions et poursuivra une carrière d'enseignant où ses méthodes ne seront pas toujours bien vues. Ami des écrivains Panaït Istrati et Romain Rolland, il connaît une vie de misère et de douleurs, perdant tour à tour son épouse et son fils. Compositeur prolifique, Arthur Parchet a laissé plus de 2000 œuvres. EB



## Le doux folk du Vieux chalet

Ce recueil de «chansons éternelles» ne pouvait passer à côté du *Vieux chalet*, classique parmi les classiques, incontournable parmi les incontournables de l'abbé Bovet. Marc Aymon en a proposé sa version, au doux parfum folk, qui, comme d'autres titres de l'album, risque de surprendre les tenants de la tradition. Même si elle n'a rien d'iconoclaste.

«La première fois qu'ils vont l'entendre, les gens vont être décontenancés, sourit le chanteur valaisan. Il faut faire confiance à la beauté de la chanson. Elle existe sans moi, mais je suis heureux qu'elle puisse repasser à la radio!» De toute manière, il s'est prémuni contre certaines réactions. «Je suis allé voir les ayants droit, je leur ai présenté la chose et ils ont

accepté avec enthousiasme.»

L'essentiel reste de continuer à faire vivre ces chansons: «Je pense que les artistes de l'époque voulaient qu'elles soient partagées. Là, c'est ma version et j'espère qu'elle va ouvrir sur d'autres.» *Le vieux chalet*, poursuit Marc Aymon, a un côté universel: «Les Belges pensent qu'elle est belge, les Français croient qu'elle est française et les Suisses savent qu'elle est suisse...»

Traduite en 17 langues, elle est porteuse d'un message d'espoir, avec ce chalet reconstruit plus beau qu'avant, cette idée de se relever plus fort. «Pour moi, c'est le même symbole que l'art japonais du kintsugi, où l'on répare de la porcelaine avec de l'or 18 carats...» EB

aussi bientôt sur scène), mais ne demande qu'à transmettre le flambeau. «C'est une rampe de lancement. Le but reste que les gens s'intéressent à ce patrimoine.» Et son regard de s'illuminer encore davantage quand il explique que ce livre sera aussi utilisé dans les écoles ou par les chorales. ■

Marc Aymon, *Ô bel été*, L'Astronote Productions.

Rencontre-dédicace à Romont, librairie La Rumeur, mercredi 6 décembre, 17 h; et à Fribourg, librairie Payot, jeudi 7 décembre, 18 h. [www.obelete.ch](http://www.obelete.ch)

## La votation est annulée à Val-de-Charmey

A la suite d'un vice de forme constaté dans la convocation, la votation sur l'introduction d'un Conseil général à Val-de-Charmey, prévue le 26 novembre, est annulée.

**VAL-DE-CHARMEY.** Le corps électoral de la commune de Val-de-Charmey était convoqué le dimanche 26 novembre pour se prononcer sur l'éventuelle introduction d'un Conseil général de trente membres dès la législature 2021-2026. Cette votation est annulée, communique l'Exécutif. Un vice de forme dans la convocation est à l'origine de cette annulation.

Le matériel de vote, envoyé fin octobre, contenait le certificat de capacité civique, le bulletin de vote et son enveloppe, ainsi qu'un message des initiants, le comité interpartis PDC-PLR-PS. C'est ce message qui a posé problème, à des citoyens d'abord, qui ont interpellé le bureau communal et la préfecture. Cette dernière a confirmé que, selon les bases légales en vigueur, le message explicatif concernant l'objet d'une votation doit émaner de l'autorité de convocation, la commune en l'occurrence. Celui des initiants aurait dû parvenir aux citoyens par courrier séparé. Un éventuel recours contre cette votation aboutirait donc dans tous les cas à l'annulation du vote.

«Compte tenu de cette situation, le Conseil communal a décidé d'annuler la

votation du 26 novembre et de soumettre cet objet aux citoyens lors de la prochaine votation populaire fédérale et cantonale du 4 mars 2018», souligne l'Exécutif de Val-de-Charmey. Les bulletins de vote déjà parvenus aux urnes seront détruits sans être ouverts au terme du délai de recours.

### «Malheureuse erreur»

Le Conseil communal précise encore que ce report de votation n'aura «aucun effet» sur l'introduction éventuelle d'un Conseil général, puisque l'entrée en vigueur de ce nouveau législatif n'est prévue que pour la prochaine législature, débutant en 2021. Il «regrette» cette situation et «compte sur l'indulgence de la population pour cette malheureuse erreur». PR

## Une conférence sur le vivre ensemble

**RELIGION.** Le Groupe interreligieux et interculturel de la Gruyère organise une conférence, ce vendredi. Celle-ci se déroulera à 19 h 30 au restaurant Les Halles, à Bulle. Elle aura pour thème «Diversités des croyances: construire le vivre ensemble». Ce rendez-vous est mis sur pied dans le cadre de la Semaine suisse des religions.

Deux conférenciers exposeront leur point de vue sur «les enjeux du défi spirituel et moral dans la société». Il s'agit de Martine Brunschwig-Graf, ancienne conseillère nationale et d'Etat et actuellement présidente de la Commission fédérale contre le racisme et de la Fondation pour l'enseignement du judaïsme. Montassar BenMrad, président de la Fédération d'organisations islamiques de Suisse et vice-président du Conseil suisse des religions, sera également au rendez-vous. Après leur présentation, un débat public, conduit par Serge Gumy, rédacteur en chef de *La Liberté*, est prévu. VAC

Bulle, restaurant Les Halles, conférence-débat sur la diversité des croyances, vendredi 10 novembre, à 19 h 30